RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IH2EF INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Au périscope : saison 2022-2023

Publié le 13 juillet 2023

Retrouvez toutes les émissions de la saison 2022-2023 des diffusions Au périscope. Vous pouvez accéder à la rediffusion de chacune des émissions accompagnée, lorsque la thématique s'y prête, **d'une nouvelle chronique juridique** enregistrée par un expert.

Retour sur la saison 2022-2023

Calendrier de diffusions des émissions

Thématique des premières émissions : le pilotage

- **11 octobre : L'orientation et le parcours de l'élève au périscope**
- **8 novembre : Le pilotage des mathématiques au collège au périscope**

- **13 décembre : Les addictions au périscope**
- **10 janvier : L'école du futur au périscope**

2e thématique : les acteurs de l'éducation

- **14 février : L'instruction en famille au périscope**
- **14 mars : Les parents à l'école au périscope**

- **11 avril : La collaboration avec les collectivités territoriales au périscope**

3e thématique : le management

- **9 mai : L'animation d'un collectif au périscope**
- **13 juin : L'accueil des nouveaux personnels au périscope**
- **11 juillet : L'utilisation des réseaux sociaux par les cadres au périscope**

L'utilisation des réseaux sociaux par les cadres

Le mardi 12 juillet de 12 h à 13 h

L'Union européenne a adopté un cadre juridique ambitieux pour la régulation de l'usage des réseaux sociaux et le Conseil d'État a émis "17 propositions concrètes pour permettre le rééquilibrage des forces en faveur des utilisateurs, armer la puissance publique dans son rôle de régulateur et également penser demain." (Étude annuelle 2022 du Conseil d'État).

La question de l'utilisation des réseaux sociaux au sein de l'éducation nationale ne fait pas encore l'objet d'un texte de cadrage officiel. Cependant les règles de la déontologie, du devoir de réserve et de discrétion s'imposent aux agents publics comme tout autre comportement professionnel, ce que confirment certains textes jurisprudentiels.

le Replay

La liberté d'expression des cadres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur se

distingue cependant selon les fonctions occupées et le contexte de communication (présentation de travaux de recherche, participation à des débats, valorisation d'établissement, etc.).

Lors de cette émission, nous avons tenté de construire ensemble les réponses aux questions suivantes :

- Pourquoi et comment utiliser les réseaux sociaux ?
- Quels sont les droits et obligations qui doivent être appliqués ?
- La sphère privée et la sphère professionnelle, quelles précautions, quelles différences ?
- Sur quel réseau communiquer et pour quoi faire ?
- Comment être visible et comment s’exprimer ?
- Peut-on tout dire sous couvert d’un anonymat supposé ?

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

L’accueil des nouveaux personnels

Le mardi 13 juin 2023 de 12 h à 13 h

L’Éducation Nationale s’empare de la question de l’accueil des nouveaux personnels :

accueil, accompagnement, fidélisation font partie des enjeux RH dont tous les acteurs doivent s’emparer et ce, à toutes les échelles.

Suite au Grenelle de l’Éducation et à la transformation de la Fonction publique, de nouvelles orientations ont émergé s'agissant des politiques de gestion des ressources humaines et du bien-être des personnels. De nouveaux métiers se développent, comme les conseillers de ressources humaines de proximité, la question de la personnalisation de l’accueil et de l’accompagnement des personnels est devenue centrale.

Chaque académie s’est vue invitée à produire sa feuille de route RH et à déployer les moyens et ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Avec l’accroissement du nombre de recrutements de contractuels, le clivage public/privé tend à s’estomper ; pour preuve des termes empruntés au monde de l’entreprise font désormais partie au vocabulaire de la fonction publique (notion de "marque employeur" par exemple).

Le REPLAY

Nos invités, à leur échelle d'intervention, ont présenté la transformation récente de leurs missions et les outils développés dans ce contexte.
Il est observé un rapprochement des sphères de l’administratif et du pédagogique où chacun a son rôle à jouer et collabore pour faire en sorte que chaque nouveau personnel soit accueilli de façon satisfaisante et qualitative. Du livret d’accueil à la formation des chefs d’établissement, en passant par des offres de services gratuits pour tous, nous avons vu comment cette transformation se concrétise sur le terrain.

Lors de cette émission, nous avons tenté de construire ensemble les réponses aux questions suivantes :

- Quelle stratégie peut-on déployer, sur quels leviers s’appuyer pour accroître l’attractivité des métiers de l’Éducation nationale ?
- Comment accueillir les nouveaux arrivants, quels processus mettre en œuvre pour les fidéliser ?
- Quel regard la recherche porte-t-elle sur cette question ?
- Comment améliorer le bien-être des personnels et leur offrir de nouvelles marques d’intérêt ?

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

L'animation d'un collectif

Le mardi 9 mai 2023 de 12 h à 13 h

Faire émerger, accompagner des collectifs dans les écoles et les établissements scolaires. Le travail enseignant ne peut plus se penser comme une activité solitaire. Si la dimension collective est bien présente dans les référentiels de l'éducation et la mise en œuvre de collectifs a progressé en France, la coopération y est encore peu répandue en comparaison des autres pays de l'OCDE. Quelles voies pour faire émerger des collectifs et les accompagner dans la durée ?
Le collectif puise ses références dans le monde du travail et dans la réalité du métier et de ses acteurs. Il prend sa source dans la pédagogie de groupe au début du XXe siècle et dans les théories constructivistes de Lev Vygotski. C'est en se penchant sur la difficulté scolaire en 1981 lors de la création des zones d'éducation prioritaire que des collectifs d'enseignants s'organisent pour apporter des réponses concrètes à ce nouveau contexte.

Le replay

La dimension collective fait partie des compétences des enseignants listées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation de 2013. La capacité à coopérer est une compétence-clé pour l'adaptation à l'environnement professionnel. Ces compétences et ces savoir-faire sont répertoriés sur la fiche métier enseignant en ligne sur le portail de la fonction publique. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative constitue enfin l'une des six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire. L'importance du collectif est réaffirmée en 2013 par la mise en place du cycle 3 qui implique un travail collectif pour assurer une continuité dans les apprentissages. La multiplication plus récente des professeurs référents ou coordonnateurs, les évaluations nationales, les mesures telles que "Devoirs faits" ou relatives à l'école inclusive ont inscrit durablement cette dimension collective dans le paysage scolaire.

Le collectif percute l’identité professionnelle des enseignants, car il demande de participer plus largement à la redéfinition de ses savoirs et de ses compétences. Tandis qu’en Angleterre, l’imaginaire éducatif s’est sédimenté autour de l’idée de communautés éducatives, il s’est construit en France sur l’autonomie pédagogique et la centration sur le travail en classe.

Durant cette émission, les invités ont tenté de construire les réponses aux questions suivantes :

- Quelles sont les conditions favorables pour inscrire un collectif dans la durée ?
- Comment construire et installer une culture du collectif dans le système scolaire ?
- Comment formaliser les compétences collectives acquises et les valoriser ?

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

La collaboration avec les collectivités territoriales

Le mardi 11 avril 2023 de 12 h à 13 h

Qu’il s’agisse de l’enseignement scolaire ou de l'enseignement supérieur et de la recherche, les collectivités territoriales jouent un rôle important. Si l’aspect financier apparaît comme prépondérant, il ne constitue pas le seul champ d’intervention. Depuis quelques années, les collaborations se font plus étroites et s'avèrent indispensables. Leurs modèles et leurs niveaux évoluent. La répartition des compétences entre l’État et les collectivités est fixée par le cadre législatif, pour autant, les enjeux à l’échelle territoriale sont à considérer avec attention. Les périmètres d’action peuvent être sources d’incertitudes, de tensions voire d’inégalité.

Le replay

Durant cette émission, les invités ont tenté de construire les réponses aux questions suivantes :

- quelles sont les relations entre les collectivités territoriales et l'État pour l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur et la recherche ? Comment les collectivités agissent-elles pour orienter les politiques publiques en matière d'ESRI ?
- Quel intérêt représente l'enseignement supérieur et la recherche pour un territoire ?
- Quels sont les terrains de convergence entre l'enseignement supérieur, l'enseignement scolaire à l'échelle des collectivités ?
- Quels sont les leviers et les freins pour une collaboration efficace et profitable à tous les acteurs ?

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

Les parents à l'école au périscope

Le mardi 14 mars 2023 de 12 h à 13 h

Si la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l’école de la République en 2013, mentionne pour la première fois la notion de co-éducation, cette volonté de prendre les familles en considération dans l’école se traduit de différentes manières selon les territoires et leurs caractéristiques socio-démographiques. Pour autant, les travaux de recherche mettent en évidence les effets positifs d’une alliance entre les familles et l’École dans toutes les étapes de la construction des projets d’école ou d'établissement, ainsi que dans l’accompagnement des parcours des élèves.
Le système éducatif a donc un rôle majeur à jouer pour impulser de façon structurelle cette co-éducation. Cette dernière est d’autant plus constructive qu’elle s’inscrit dans l’éco-système de l’enfant intégrant les collectivités territoriales amenées à s'investir plus largement que par le passé dans le champ de l’éducation, tout comme le milieu associatif et le monde professionnel.

LE REPLAY

La locution "*L’école, faisons la ensemble*" illustre bien cette synergie de tous pour construire une école équitable au bénéfice de la réussite de tous les élèves.
Lors de cette émission nous nous attacherons à définir le terme "co-éducation" et à dresser les rôles des différentes parties prenantes de la réussite des élèves. Un "qui fait quoi" aux différentes échelles du territoire.

Nous avons tenté également de construire ensemble les réponses aux questions suivantes :

- comment accueillir les parents et les faire participer à la construction d’une école plus équitable ?
- Qu’est-ce que la co-éducation ?
- Comment rétablir une communication efficace entre l’école et tous les acteurs éducatifs, et ce, à tous les niveaux du territoire et des établissements ?
- Comment faire comprendre l’école et ses enjeux à tous les parents, même les plus éloignés du système éducatif ?
- Quelle formation proposer et à quels publics ?

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

L'instruction en famille au périscope

Le mardi 14 février 2023 de 12 h à 13 h

En France, entre 50 000 et 60 000 enfants sont instruits en famille en 2022-2023. Par comparaison avec les 12 millions d'élèves, cela semble peu. Cependant il est important que chaque enfant bénéficie des mêmes chances d'insertion dans la société et que l'État supervise les modalités de cette instruction en famille. La loi en fixe le cadre. Les services centraux et les acteurs académiques sont chargés de sa mise en œuvre et de son suivi. L'instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans et la crise sanitaire ont contribué à une croissance sensible du nombre d'enfants instruits dans la famille. La recherche ne s'est emparée du sujet que récemment mais peut toutefois déjà avancer certains résultats d'analyse bien que de nombreux champs restent à investir.

LE REPLAY

Lors de cette émission, les invités, impliqués dans cette démarche à différentes échelles, se proposent de définir ce qu'est l'IEF et donnent un éclairage sur sa déclinaison à différents échelons de l'administration, depuis la demande d'autorisation faite par les familles jusqu'aux contrôles exercés, afin que chaque enfant puisse acquérir les connaissances du socle commun, de compétences et de culture dans les meilleures conditions possibles.

- Qui peut bénéficier de l'instruction en famille ?
- Quels sont les acteurs qui interviennent et dans quel cadre ? Selon quelles modalités ?

- Que dit la recherche sur ce sujet, en France et à l'international ?
- Quelles sont les spécificités rencontrées localement, selon le territoire considéré ?
- Quel accompagnement est proposé aux familles ?

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

L'école du futur au périscope

Le mardi 10 janvier 2023 de 12 h à 13 h

S'appuyer sur le terrain pour faire émerger des projets et concevoir l'école du futur, c'est ce qu'annonçait le président de la République avant de lancer l'expérimentation dans les écoles volontaires de l'académie d'Aix Marseille : "d*onner la possibilité de s'engager, d'innover afin d'amorcer une dynamique vertueuse qui vient du terrain*" en proposant des projets dont le financement sera examiné et les fonds versés rapidement.
"L'école du futur" s'appuie donc sur deux principes :

1. garder le cadre national avec l'unité autour des programmes et des diplômes tout en prenant en compte la diversité des territoires et leurs spécificités ;
2. faire coïncider la réflexion sur les espaces scolaires, la forme scolaire, les pratiques pédagogiques, le numérique et le bien-être en mobilisant le collectif pour permettre à

l'École d'évoluer et d'être adaptée à tous.

LE replay

S'appuyer sur une démarche d'établissement, de type bottom-up, autoriserait la prise en compte des besoins ciblés localement et de favoriser l'engagement de tous, avec les collectivités territoriales comme partenaires incontournables.
Lors de cette émission nous avons tenté de brosser le portrait de cette école du futur, en proposant des pistes de partenariats et de collaborations de l'échelle locale à l'échelle nationale.

- Comment définir l'École du futur ?
- Quels sont les effets visibles de l'expérimentation menée à Marseille ?
- Comment faire évoluer tous les acteurs de la communauté éducative ?
- Quelle forme de leadership choisir pour motiver et associer ses équipes ?
- Sur qui et sur quoi s'appuyer pour construire cette école du futur qui se profile d'ores et déjà dans nombre d'établissements ?

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

Les addictions au périscope

Le mardi 13 décembre 2022 de 12 h à 13 h

Certaines consommations naissent de l’interaction de facteurs à la fois personnels et environnementaux, qui rendent l’adolescent en pleine construction plus vulnérable, d’autant que son cerveau, avant l’âge de 25 ans, n’a pas encore terminé son développement.
Dans le cadre de la prévention, informer les jeunes sur les produits psychoactifs, en particulier alcool, tabac et cannabis ne suffit pas toujours à prévenir les consommations, voire à diminuer les consommations installées. Des études nationales et internationales ont montré que parmi les facteurs de prévention les plus efficaces, le développement des compétences psychosociales (CPS, Soft-skills, etc.) accompagne l’adolescent pour faire face à la curiosité, à la pression du groupe ou à l’envie d’essayer pour compenser son mal-être.

Le replay

Les démarches en milieu scolaire, axées sur l'amélioration du bien-être et du climat scolaire sont efficaces pour prévenir la consommation problématique de substances et les méfaits qui y sont associés.

- Comment dans ce contexte peut-on agir à l’échelle des établissements scolaires ?
- Quelle stratégie construire avec l’ensemble de la communauté éducative et l’appui des parents ?
- Sur quels partenaires s’appuyer pour bénéficier d’un accompagnement ou de

formations sérieuses et efficaces ?

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

Le pilotage des mathématiques au collège au périscope

Le mardi 8 novembre 2022 de 12 h à 13 h

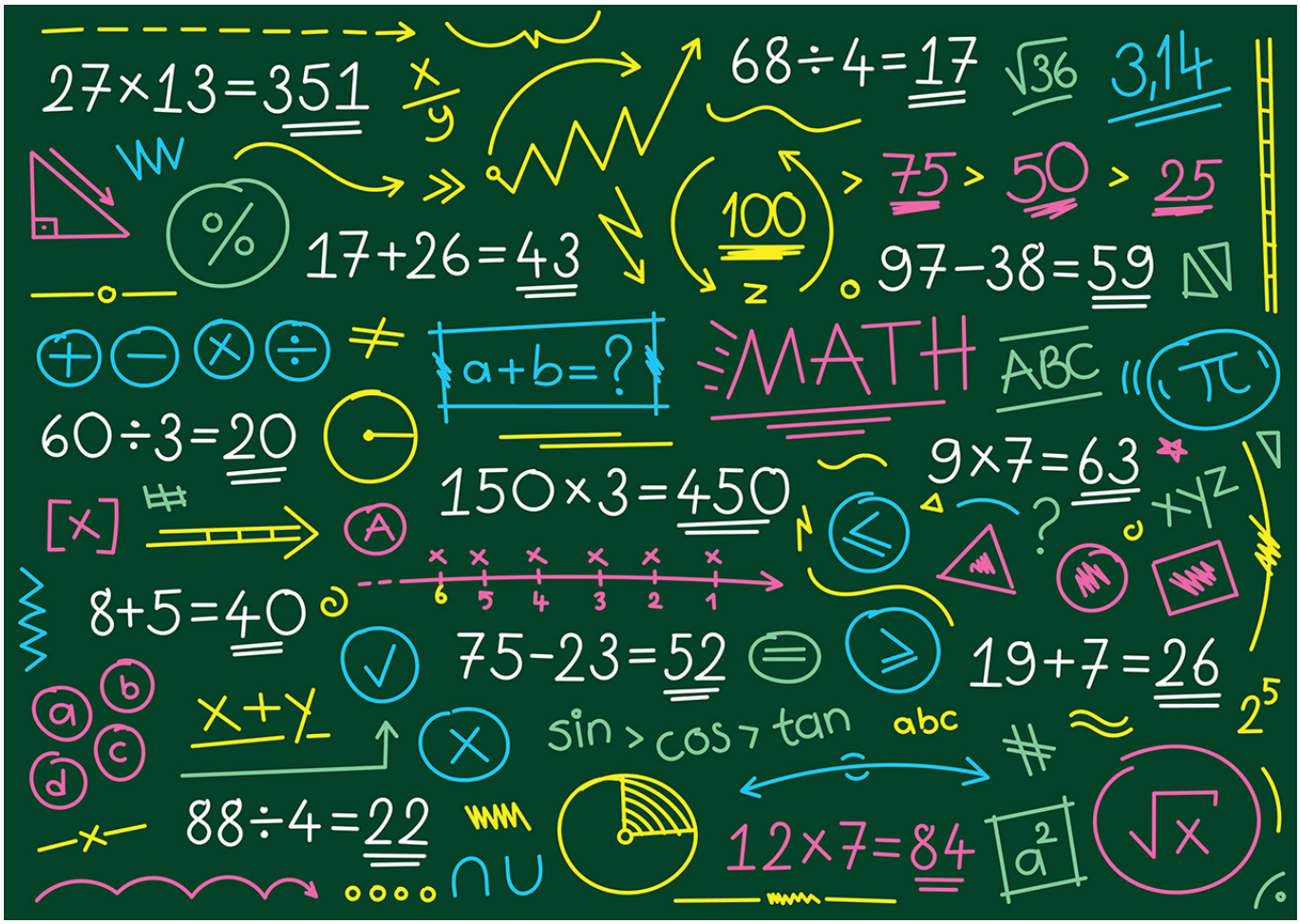

Les résultats des évaluations nationales et internationales montrent que le niveau des élèves français en mathématiques est insuffisant. Fruit de réflexions collectives, une stratégie de pilotage a été élaborée s'appuyant notamment sur les préconisations du rapport Villani-Torossian "**21 mesures pour l'enseignement des mathématiques**", remis en février 2018. A ainsi été lancé le plan maths d'envergure fondé sur le renforcement de la formation des enseignants, mais aussi un regard nouveau porté sur le rôle de l'organisation scolaire - notamment les dimensions managériales et de leadership - avec, pour objectif, d'améliorer réellement et durablement les compétences des élèves en mathématiques.

Le replay

Après un premier volet consacré aux écoles, c'est le collège qui bénéficie d'un ensemble de

ressources construites par la DGESCO depuis 2020 accompagnées de plusieurs plans de formation nationaux destinées aux cadres et formateurs.

Les invités de cette émission se sont saisis de cette question et témoignent de ce qu'il est possible de mettre en place en termes de stratégie de pilotage, de leadership, d'accompagnement, et de posture pour atteindre l'objectif visé.

Comment les personnels d'encadrement peuvent-ils mobiliser la communauté éducative sur les questions de leadership pédagogique ? L'exemple du plan mathématiques, dans son volet collège, servira de point de départ à la réflexion. On y trouve à la fois des ressources pédagogiques ou didactiques pour les enseignants, les chefs d'établissement ou les inspecteurs ainsi que des fiches de pilotage pour les Recteurs et les DASEN. Des outils d'évaluation des compétences des élèves en fin de cycle viennent compléter cet ensemble.

- Comment piloter en pratique et sur le terrain un collectif d'enseignants autour des mathématiques et de la culture scientifique ?
- Comment se saisir des ressources fournies afin d'améliorer les performances des élèves et développer une appétence pour les sciences ?
- Comment dépasser les réticences de certains professeurs face au regard du chef d'établissement sur leur discipline ?

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

L'orientation et le parcours de l'élève au périscope

Le mardi 11 octobre 2022

Que ce soit la réforme du baccalauréat, la transformation de la voie professionnelle, la loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel ou encore la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants : **toutes ces réformes, en valorisant la notion de parcours, entendent rompre avec le cloisonnement de l'appareil de formation**, jugé responsable de son inefficacité d'ensemble au regard des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par la nation. En permettant l'expression de parcours plus personnalisés, les changements induits par ces réformes conduisent à rechercher non seulement de nouvelles formes de gouvernance davantage déconcentrées mais aussi de nouvelles modalités d'actions plus collectives généralement sous-tendues par une approche en réseau.

Le replay

Ces évolutions posent la question de la coordination des acteurs, de la complémentarité de leur action en faveur d'un accompagnement à la construction des parcours des élèves et des étudiants, en d'autres termes celle du pilotage et de la stratégie mises en œuvre pour y parvenir. De fait, au-delà des modalités organisationnelles, elles interrogent la nature même de l'accompagnement mis en œuvre pour aider les élèves et les étudiants.

- Comment les personnels d'encadrement peuvent-ils mobiliser et engager la communauté éducative dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement au sein de leurs établissements ?

- Quels leviers, outils et forces vives peuvent-ils mobiliser afin que chacun puisse s’emparer de la question de l’orientation et agir dans les disciplines ou de manière transversale dans la mise en place d’un parcours efficace et cohérent au service de l’élève ?

Saisons passées

- **Les Mardis de l'IH2EF - saison 2021-2022**
- **Les Mardis de l'IH2EF - saison 2020-2021**

Vos contacts

Sylvaine PAUL
Ingénieure de formation - responsable de cycles de formation
05 49 49 25 05
Envoyer un courriel

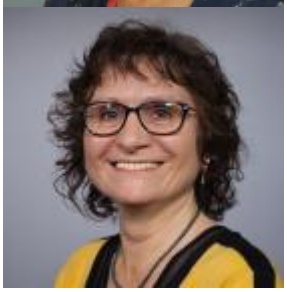

Delphine CORNIÈRE
Coordinatrice et assistante de la production éditoriale
05 49 49 25 67
Envoyer un courriel

Ajouter aux favoris